

RÉORGANISATION DE LA POLICE NATIONALE

SUBSTITUTION « OUBLIÉE » ?

Le 26 juillet 2023 a été l'occasion d'un temps d'échange avec l'administration sur le projet de note relatif aux modalités de réaffectation des agents dans le cadre de la réforme territoriale à venir.

L'administration assure que, dans l'idéal, chac<mark>un devra trouver une place qui lui convient</mark> dans les changements d'organigrammes qui auront lieu.

NBI, RIFSEEP, ASA:

L'ADMINISTRATION ASSURE QU'AUCUNE PERTE DE NIVEAU NE DEVRAIT AVOIR LIEU...

Nous serons donc très vigilants à ce que les mesures d'accompagnement soient à la hauteur de la réforme et sans préjudice aux agents!



SUBSTITUTION:

« PAS À L'ORDRE DU JOUR »

Alors que l'administration indiquait que les missions seraient réactualisées et, dans certains cas, mutualisées, nous avons rappelé que la réforme est aussi une occasion pour amplifier la substitution...

QUE DOIT-ON PENSER QUAND LA SEULE RÉPONSE EST QUE CE N'EST PAS À L'ORDRE DU JOUR ?

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET LE DGPN SERONT RAVIS DE L'APPRENDRE!

